

# L'ACLOT

## Abonnement :

Un an . . . . . fr. 2,50  
Six mois . . . . . » 1,30

## JOURNAL HEBDOMADAIRE

Si l' Dodaine desbour'drou  
Tout Nivelles péirou.

## ANNONCES :

Ordinaires, 10 centimes. — Judiciaires, 25 C<sup>ms</sup>.  
Réclames, 50 centimes (la ligne).  
**ON TRAITE A FORFAIT.**

### Saquants R'vasis. (1)

Voici une nouvelle série de réponses toutes faites que reçoivent certaines demandes ou de formules qui se disent invariablement après certains mots :

Qué faites-là? — Des mantassots; s'i d'a deux, vo d'ârê iun.

Iu d'allez? — A l'amour, peu qu'elle nêrhausse. C'est co mi... — C'est-st-in mot dé r'proche. Toutes sourtes... — Toutes sourtes, c'est du brin d' prêcheux. (2)

Vo mé rwéti. — In tchi rwéti bi in évêque. (3) I groudge. — Il ara deux maux. (4) Scusez. — Pou in *cu usé* i n' faut pou d' maronne.

Mé *vir!* *Vir* (5), c'est quatte in flamind. Quél âdge avez? — L'âdge d'in via, tous lz ans dousse mwés.

Despêchi-vous. — Despêchi s'a pindu, démain, c'est vo tour.

Allez au diâpe. — Allez au démon, c'est co deux heures pus lon. (6)

Vos avez *minti!* — In *minti* vaut n' tape. On dit également : « C'est-t-in pareie à vous qui mé l' dit? »

V'nez avé mi? — El mauvaiche compagnie m'est desfindue, ou : « Djé n'va ni avé tout l' monde. »

Djé m'in va. — Iu d'irez pou iesse pire? Comment ça? — Comme in satche.

Eie après? — Après les prés, c'est les patures. (7)

Erculez-vous. — El premi qu'est génê, pa s' vigin n'a qu'à r'culer s' maiso.

Dj'ai vu vo mollet. — In mollet vu vaut deux liards dé pus.

\*\*

A la question : « Iuss qu'il est-st-in tél? » on répond souvent : « Il est dins s' tchémise, es tiesse qui passe. »

On dit à un enfant ennuyeux : « Allez *vir* su l' marchi si djé n' sù ni là. »

On esquite une question indiscreète par la boutade suivante : « Quand o vo l' demand'ra, vo direz qu' vo n'in savez ri. » On dit aussi : « I vo faurout bi tout savwé et couchi tout seu. »

On crie à une personne qui passe en courant ou en marchant très-vite : « D'allez pus lon qu'aujourd'hu? » Ou : « Ervérez co? » Ou bien encore : « Iu courez d'ainsi sans liards? »

Si quelqu'un est effrayé par un animal peu redoutable, on le rassure par cette phrase : « El petite biesse enn mind'ra ni l' grosse. »

On rassure également une personne blessée très-légèrement, en lui disant : « Vos bouias n' pass'ront ni par là. »

« Tchantez vo-n-aute! » C'est ainsi qu'on accueille un histoire invraisemblable.

« Pansse pleine, compagnie rompue. » Cette locution est employée par un convive qui s'excuse ainsi de se retirer de bonne heure ou

(1) Voir l'Aclet des 8 et 22 septembre 1889.

(2) Variante : c'est du brin d' pouie.

(3) id. o rwéti bi in brin.

(4) Cette locution est une variante de celle que nous avons déjà citée : I faut groudji sept ans d'vant d'iesse pourcha.

(5) *Vier*.

(6) Le dialogue continue, de plus en plus *vir*.

(7) Cette réponse amène souvent la riposte suivante, que sa crudité m'oblige à reléguer au bas de la page : Pour vous l' brin, pour mi l' bure.

bien elle lui est adressée par son hôte et formule alors un reproche amical.

Voici comment on refuse de répéter une phrase que l'interlocuteur déclare avoir mal comprise : « Djé n' dis ni deux coups messe pou in squeilin. »

Cette phrase : « Tant qu' vo frez ça, vo n' f'rez ni aute chouse » est beaucoup plus usitée que la variante : « Tant qu' vo f'rez ça, vo n' poutr'ez ni d' l'aveine à les tchats... »

Qu'est c'qué d' d'allous dire? — Enn minte, hazard!

### Inauguration du nouvel abattoir.

Lundi dernier, a eu lieu l'inauguration du nouvel abattoir. Cette cérémonie s'est faite sans apparat et peu de monde y assistait. Le conseil communal était représenté par MM. de Burlet, bourgmestre, Carly, échevin, Lagasse, Bauthier, de Hennin et Dufontegnay, conseillers communaux.

Les bouchers, dont on avait annoncé l'abstention, parce que l'emplacement ne leur plaît pas, étaient au nombre d'une dizaine.

C'est à ceux-ci que M. de Burlet s'est surtout adressé dans son discours d'inauguration.

Il a fait l'historique de la question du nouvel abattoir et rappelé les causes qui ont nécessité sa construction sur un emplacement situé hors ville et en aval de la Thines. Il a démontré que les bouchers ont tort de se plaindre de la distance à parcourir pour y arriver.

D'ailleurs, a-t-il dit, l'honneur d'avoir décidé ce changement ne revient pas à l'administration actuelle, mais à celle qui l'a précédée, qui, sur les instances du comité d'hygiène, avait choisi le faubourg de Soignies comme l'endroit le plus propice pour ériger cet établissement. Pour des causes inconnues, le projet était resté dans les cartons, d'où l'administration actuelle l'a retiré.

Il remercie ensuite le conseil communal, qui a voté les fonds nécessaires et félicite MM. Licot, architecte, Loria et Letroye, entrepreneurs et Quinot, directeur des travaux, qui ont tous contribué à doter la ville d'un établissement modèle.

Il annonce qu'il proposera au conseil communal d'assermenter le concierge, afin de permettre à ce dernier de remplacer les bouchers pour le pesage des bêtes abattues. Le camarade Clipotia avait préconisé cette excellente mesure dans notre dernier numéro.

M. le bourgmestre termine en déclarant inauguré l'abattoir communal. La petite fille du concierge remet alors un bouquet à M. de Burlet et lui assure que son juge est très satisfait du nouvel état de choses. Espérons que les bouchers partageront bientôt la satisfaction du concierge.

Pas d'inauguration d'abattoir sans sacrifices : les victimes furent une vache, trois veaux et un digne représentant de la race porcine. Ce dernier, enfermé dans une remise, avait interrompu à plusieurs reprises, le discours officiel par des grognements bien sentis.

Les bâtiments de l'abattoir nous ont paru très bien aménagés. Ce travail fait honneur à M. Licot, qui a conçu le projet, et aux entrepreneurs qui l'ont exécuté. V. I. V.

### LA SAINTE CÉCILE.

C'est le dimanche qui précède ou qui suit le 22 novembre, jour de Sainte-Cécile, que les musiciens nivellois célèbrent la fête de leur patronne.

Dimanche dernier, c'était le tour de l'Harmonie, des Travailleurs réunis et de la société de Musique religieuse qui, à cette occasion, exécute une messe en musique à laquelle assistent les deux premières sociétés.

Aujourd'hui, les Amis de la Concorde font chanter une messe en l'église du St-Sépulcre, tandis que le Cercle Musical se rend à l'église de St-Nicolas.

Pour nos sociétés de musique, ce jour là est le commencement de l'année sociale : c'est alors que les élèves-musiciens, reçus à une répétition précédente, font leur première sortie et s'essayer, d'un pas encore incertain, à suivre leurs aînés à travers les rues; c'est aussi ce jour-là qu'on voit rentrer dans les rangs les anciens qui en sont restés éloignés pendant tout le reste de l'année. On a fait, pour la fête de la patronne, la toilette des instruments, et les musiciens eux-mêmes semblent apporter plus de soin dans leur tenue; l'ancien répertoire est mis de côté et, jusque midi, des pas-redoublés plus retentissants et plus tapageurs les uns que les autres remplissent nos rues de leur bruit.

Le même soir, ou pendant la semaine qui suit, a lieu le repas annuel, repas substantiel et copieux, où les appétits les plus insatiables peuvent se satisfaire — ce qu'ils n'ont d'ailleurs garde de négliger —

Au dessert, viennent les toasts et les chants : on s'amuse et l'on rit jusque bien avant dans la nuit, parfois même jusqu'au matin; il arrive souvent alors que le vin échauffe les têtes et que le jour en se levant assiste à de vives discussions, sinon à des scènes plus violentes.

Malgré ces incidents regrettables, la Sainte-Cécile ne laisse pas d'être désirée par tous nos musiciens; c'est pour eux l'occasion d'une belle fête, où ils se retrouvent avec plaisir réunis à la même table.

Autrefois, les sociétés de musique ne se bornaient pas à parcourir la ville en jouant de joyeux pas-redoublés et en visitant maint estaminet; il était de mode alors pour les musiciens de se rendre, après la grand' messe, au haut de la tour de Jean de Nivelles et d'y exécuter, près de la statue du plus vieil habitant de notre ville, les plus beaux morceaux de leur répertoire; puis le soir, tous les musiciens des différentes sociétés se réunissaient autour de la même table et fêtaient joyeusement leur patronne.

C'était le beau temps alors ! La musique n'avait que faire de la politique et les membres des sociétés n'étaient pas divisés comme aujourd'hui par des questions de partis.

Il est regrettable que cette cordiale entente ne puisse plus se produire.

Mais la politique le veut autrement et c'est elle qui régit tout aujourd'hui ! CLIPOTIA.

### Boîte du Journal.

A l'homme juste. — Merci bien. Nous vous répondons en gros et en détail dimanche prochain. Faites-nous le plaisir de nous envoyer, avant mercredi, ce que vous nous annoncez.

A un caporal. — Au lieu de nous envoyer des « advignas » qui ne peuvent trouver place dans nos

colônes, nous croyons que vous feriez mieux d'étudier votre école du soldat, afin d'être bientôt promu au grade de sergent.

VAS-Y-VIR.

## A DROITE ET A GAUCHE.

**Pendant la nuit** de mercredi à jeudi, des voleurs se sont introduits dans la maison de M. Hubert Havaux et dans celle de M. le Juge d'instruction Collart. Chez M. Havaux ils n'ont pris que des objets de peu de valeur, entre autres une tirelire contenant quelques francs, mais chez M. Collart ils ont enlevé du buffet de la salle à manger une grande quantité d'argenteries allant au moins deux mille francs et dont voici la liste :

40 12 grands couverts en argent à filets marqués J. F.  
20 6 " " " " " C. B.  
30 5 " " " " " F. B.  
40 12 " " " lisses " C. C.  
50 6 " " " " dont un marqué n° 42  
60 12 couverts à dessert en argent à filets marqués J. F.  
70 6 " " " " " C. B.  
80 6 " " " " " E. B.  
90 12 " " " lisses " C. B.  
100 12 cuillers à café en argent à filets marqués J. F.  
110 12 " " " " " C. B.  
120 12 " " " lisses " C. F.  
130 5 " " " " " C. B.  
140 1 gobelet en argent marqué 15.  
150 1 truelle en argent à manche à filets.  
160 13 porte-couteaux en métal blanc.

**Maintenant** que les anciens locaux de l'Abattoir sont vides, nous espérons qu'on mettra bientôt la main à l'œuvre pour doter notre ville d'une salle de fêtes convenable; nous soulignons ce mot, car si l'administration communale semble disposée à faire disparaître le plus tôt possible le Waux-Hall, il serait à désirer qu'elle ne lésinât pas trop sur la question d'argent et, pour employer une expression wallonne qui peut s'appliquer ici, *qu'elle né gâte ni s' tarte pou in ieu*. C'est d'ailleurs le vœu de la population toute entière.

Il serait en effet regrettable de voir construire une salle spacieuse et commode, mais dépourvue d'ornementation et de cachet.

Nous ne croyons pas être les seuls à formuler ce vœu.

**Pou qué** c' qu'o dirout bi qu' *Riftoutdju*, *Broc à l'Haie* éié l'*Inradgi* demèront dins leu traou des djous qu'il a *Te Deum*? No l'avons djà d'mandé saquants coups, mais persône en' nos a jamais répondu éié les

## In Doumârt.

Françwé d' l'Happau l'a tout l' même à belle, à c't' heure; il esst heureux comme in péchon dins l'ieau, despus qui d' meure à l' ville. Après tout, il l'a bi gangni et quand on a comme li travaî pire qu'in sclave, à l' pieuffe éié au soleie, i chienne qu'o pu bi profiter tout à s' n'aiche, pou quèques djous qu'on a co à vive, des p'tits liards qu'on a ieu tant d' riches à ramasser. Il occupout, dins l' temps, in p'tit héritatche, lauvau à l'hamia des Haïes, et à fource d'incolomies éié d' travaie, i s'avout fait in bia rond fafiot qu'il avout ieu sogne de mette à l'ombe pou d'in profiter quand l' moumint sarout v'nu. Et comme d'effet, il a deux ans, il est v'nu d'meurer à l' ville avé s' feumme Zandrinne, et sans s'inquiéter ni du pour ni du quart, i vivont là tout doucett'mint d'sus leus rintes. Pindint qu' Zandrinne sougne el meinatche et tatelle avé ses vignines, Françwé cultiffe el petit boquet d' d'jardin qu'il a pa d'ière es maiso éié fume es pipe à temps ef à heure; au bouin temps, i va s'achir au parc, ou bi i passe ess' n'avant deiner à d'aller ascouter au tribunal, iusqu' s' place est toudis r'ténue comme au méieux des habitués. Dins les couminch'mints, pou fé comme les bouins bourjwés dé l' ville, i n' manquout jamais in coup de d'aller bwère es canette au *Rinconte*

canons dé l' ville n'ont ni pus boudgis qué si n' d'avout pou.

I n'a ni si longtimp, dins d'-z-occasions pareies, c'astout tout in dallatche. Les canons partinnent dé l' veie su l' briqu'rie avé l' police éié n' binde dé gamins à leu cu. O tirou vingt et iun coups vié l' brune éié co vingt et iun coups l' lend'main au matin. Éié toute el ville astout bi råde au courant qu'il avou in *Te Deum*.

Hourmi qu'à c' t' heure, o dirout tout près qu'on est-st-honteux dé l' dire! Qu'est-ce qu' c'est, hon, d' ça éié pouqué c' qu'o leie es pierde d'ainsi, ieune à ieune, toutes les bouinés habitues du vi temps?

**M. Victor Coupez**, brasseur, (ancienne brasserie Jacquet) nous prie d'annoncer qu'il habite provisoirement rue Chambille.

**Lolhomme**, trônant sur une charrette de boucher, brandissant une hâche et suivi de tous les gamins du quartier, a fait samedi son entrée triomphale dans le nouvel abattoir.

*Lolhomme* est, paraît-il, dans l'enchantement: comme les estaminets du faubourg de Soignies sont très-nombreux, très-nombreuses aussi seront les « stations » qu'il fera pour se rendre à l'abattoir.

**Extrait d'une lettre** trouvée dans la rue des Pêcheurs et que nous tenons à la disposition de la personne qui l'a perdue:

« C'est loin de celle qu'on aime qu'on ressent si bien les cordes de son cœur. »

**Le Grand double Almanach de Liège** pour 1890 est en vente depuis quelques semaines; on l'a certainement déjà consulté dans toutes les maisons de nos campagnes, où il va bientôt prendre la place de celui de 1889.

Ce dernier doit se trouver dans un triste état, après avoir été feuilleté chaque jour par le cultivateur, qui l'ouvre en manquant contre la pluie persistante ou en espérant y trouver la prédiction d'une longue période de beaux jours.

Il ne change guère d'année en année le *Grand double Almanach*: il nous est revenu avec son papier verdâtre et ses gravures, toujours les mêmes, que nous connaissons depuis si longtemps; le chien, notre fidèle compagnon, n'y a pas été oublié par le dessinateur: on le voit partout, depuis le *repas de la fête des Rois* jusqu'au *jeu de cartes*, sauf cependant au *Roi du tir à la Perche*; cette cérémonie serait-elle trop solennelle pour y permettre la présence d'un chien,

*des bouins amis*, in cabaret qui stout là à quatre pas dé s' maiso et qui, à l'hivier, est toudis rimpli d' gins; mais despus qu'o li a djoué l' fârcé qué d' vas vos raconter, i tchauffe ses pids au culot dé s' feu et vos n' l'ariz pus pou tout l'our du monde à intrer là pou bwère enne goutte: vos diriz v'raiment qu'il a peu qué l' maiso n' li tcheie dessus l' dos.

Tous les djous, vié sept heures et demi, Françwé introut au cabaret et in tout coumandant s' canette, i s'in d'allout s'achir pa d'ière el colonne, tout conte dé l' tchéménée. Djé n' sais ni si c'est s' n'habitude dé quand i stout cinsi, dé daller tous les djous couchi avé les poules, ou bi si l' tchaleur dé l'estûte li tapout à l' tiessie, mais i n'avou ni co bu in coup à s' verre, qué s' minton tchéiou dsus s' nestoumaque, ses lèpes sourtinnent comme des bords dé tarte et i s' mettout à ronfié jusqu'à néf heures sans s' rinvi. I n' faut ni d'mander si c'astout amusant pou les autes habitués d'intinde pindint n' grosse heure à leus orées enne vraie musique dé bombardon.

Etout, i-z-ont ieu rate indvinté in moi d' mette orde à ça éié l' plan a sté monté intré ieusses testous pou l' lundi d'après.

Es djou là, i stinnent au posse: Bert du tcharli djouout au biard anglâis avé l' boulingdi et deux autes; Twenne astout in train d'attaqui l' Gravé au piquet à enne tâte éié à l'aute, el Gros, Ziré du marchau, Zante éié Fred el bouchi djouinnet deux tch'fiaux au couion quand Françwé esst intré.

— La compagnie, bonssér, disst-i in d'allant

ou bien le malheureux animal aurait-il été frappé d'un coup de fêche?

En disant que rien n'y est changé, depuis les années précédentes, nous nous trompons; on n'y retrouve plus les anciennes poésies réservées à chaque saison et nous avons constaté avec regret la disparition de ces vers, jadis si chers à M. le porte-drapeau du Cercle des abonnés:

L'hiver au front blanchi règne sur la nature:  
Plus de joyeux échos, plus de vertes ramures!  
etc....

**Trouvé la lettre** amoureuse ci-dessous, dont nous avons fort admiré le ton, la suite des idées... et le reste:

« Fais surtout attention à ces gamains (sic) qui passent avec moi le plus souvent — surtout celui, un *petit long* et maigre avec lequel je passe le soir.

» Il est en commerce avec une fille qui lui dégoutte et il veut le regarder pour me faire bisquer, mais qu'il prenne garde, je lui casserai un membre ou deux. Il vient toujours se fourrer dans mes jambes, mais j'ai bien l'envie de lui faire un cadeau d'un *cou* de pied ou d'une gille.

» Je ne voudrais pas que quelqu'un vienne se mettre... entre nous deux. (Tourne la manivelle).

» (A l'autre page): Ton petit chien n'a pas l'air de l'aimer fort, mais ce n'est qu'une bête! As-tu encore ton père? Si tu avais un billard chez toi, j'irais plus souvent!

» Il faut que nous soyons tout à fait bons amis ou ne pas l'être: il n'y a pas de milieu dans ces choses-là. Une fois que ça tombe (?) c'est tout de suite fini et puis « fabula est acta » dit le latin: la fable est jouée, la pièce est jouée. » Adieu.

P. S. J'aurai bientôt 16 ans et je suis en âge de me marier.

## FÊTES ET CONCERTS.

### LA NIVELLOISE.

La société de gymnastique a donné dimanche, à la *Cave du Chapitre*, une fête que nous considérons comme la plus belle de la saison. Non pas qu'elle nous ait offert des spectacles extraordinaires ou des attractions nouvelles; mais nous avons gardé de cette soirée une impression saine et fraîche, que des fêtes d'un autre genre auraient peine à nous laisser.

La société d'*Harmonie*, dirigée par M. V. Declercq, a joué plusieurs morceaux qui ont été fort bien goûtés.

M. Dekemper était de la fête: c'est dire qu'il nous a fait rire et que nous l'avons rigoureusement applaudi. Grand succès pour les exercices — parfois un peu trop acrobatiques, cependant — effectués aux appareils par les Sociétés de Bruxelles, Junet, Lodelinsart et Nivelles.

Les membres de la *Nivelloise* se sont prodigués et nous avons constaté avec un vif plaisir qu'ils ne cessent de progresser.

s'achir à s' place d'habitude; enn' canette, si vos plait, Philippe.

Les autes ont rindu l' bonswèr à Françwé et i-z-ont continué à djouer comme devant, sans pu s'inquiéter d' li qué si n' d'avout potin ieu.

Dix minutes après, i ronfiout comme in nwèr; t'aussi râte, Philippe, el boss du cabaret, a soufflé l' lampe berge, on a desquindu les stores, serré les battantes éié l' clipia du réchaud d' l'estûve, si bi qu'i fsout co pus nwèr qué dins n'in four.

Malgré ça, les habitués continuent à fé in gros chénance dé ri; el bie fésout co gling, gling intré les claus du biard et les djoueurs d' cartes berdellinnet comme si ça avout sté in plein djou.

— Cwèie dédins, crie-ti l' Gros, qui stout l' pus près du doirmârt.

— Elle né va ni, on n'a ni passé, répond-ti l' Marchau in buchant in bouin coup de pougne sus l' tâte.

— Si fâit, dsus l' mêlé d' Zante, crie-ti Fred in buchant co pus fourt.

Et i-z-ont continué à ramadgi et à chaquiner si tél'mint fourt qué Françwé s'a rinvié au moumint qué l' Marchau consintout tout d' même, in berdélant, à c' qu'o mette el cwèie dins l' traou. C'astout qu' qu' les autes cachinnet, comme vos d'vez l' comprinte, éié in tout tât'lant par ci par là, o continué à fé chénance dé djouer.

(L'aute resse, c' sara pou dimanche qui vt).  
CLIPOTIA.

Mais la partie *enfantine* de la soirée en était certes la plus intéressante : un violoniste de douze ans a gentiment exécuté une Fantaisie sur *Le Barbier de Séville*; la section scolaire du *Cercle de Lodovisart*, dont les membres portent un uniforme blanc très-coquet, a fait, avec beaucoup de précision et de précision, des exercices de cannes gymnastiques. Les membres élèves de *La Nivelloise* ont mané la canne royale avec une sûreté qui fait grand honneur à leur instructeur, M. Latte; leur attitude martiale pendant les exercices et marches faisait vraiment plaisir à voir.

Une trentaine de jeunes filles, vêtues de blanc et portant des écharpes vertes ou roses, ont exécuté des mouvements fort gracieux; le coup d'oeil qu'elles offraient était des plus agréables et le public a montré, par ses applaudissements, combien il y prenait plaisir. Divers chœurs ont été chantés et le défilé général devant le nouveau drapeau de la Société a clôturé cette partie de la fête par un tableau frais et vivant.

Nous félicitons cordialement *La Nivelloise* de son succès et nous félicitons surtout les organisateurs de cette fête charmante, M. le président Parmentier, M. Louis Piron, qui a dû se donner beaucoup de peine pour apprendre aux enfants les nombreux exercices et chœurs exécutés dimanche, sans oublier M. Posséprez, toujours prêt à travailler, par ses conseils et même par son active intervention, à la prospérité des œuvres gymnastiques.

Nous sommes d'ailleurs certains que ces félicitations seront ratifiées par le public extraordinairement nombreux qui assistait à la fête de *La Nivelloise*.

Stoisy.

**La Jeune Garde de Nivelles** donnera aujourd'hui, à Sart-Dames-Avelines, une grande soirée dramatique suivie d'un bal, avec le bienveillant concours de la société *La Concorde*, fanfare de cette commune.

PROGRAMME :

- 1° Ouverture, morceau exécuté par la société de fanfare « *La Concorde*. »
- 2° L'affaire de la rue de *Lourcine*, Vaudeville en un acte.
- 3° Morceau de piano, exécuté par M. Narcisse Wilmet, 1<sup>er</sup> prix de l'Académie de musique de Nivelles.

« **El sieur d'in musicien dé c' temps là** » nous communique le curieux programme suivant que nous mettons avec plaisir sous les yeux de nos lecteurs, non sans avoir vivement remercié notre aimable correspondante :

SOCIÉTÉ DE SAINTE CÉCILE, DE NIVELLES.

**SOIRÉE MUSICALE & SOUPATOIRE**

LE LUNDI 22 NOVEMBRE 1888.

ORDRE DES DIVERTISSEMENTS :

- 1° Souper. — 2° Chants d'ensemble composés pour la circonstance. — 3° Morceau de piano, par Chopin.
- 4° Romances. — 5° Vaudeville. — 6° Chansonnettes. — 7° Symphonies de Mozart, exécutées par 24 marmitons. — 8° Poses plastiques, d'après l'antique. — *Le Carnaval de Cologne* (chant d'ensemble). — 10° Monologue. — 11° Romances. — 12° Morceau de piano, par Thalberg. — 13° Concours de déclamation, d'improvisation et de chants comiques. — 14° Distribution des médailles offertes par S. A. R. et I. le Duc de Monaco.

N. B. On est prié de fermer la bouche et d'ouvrir les oreilles et les yeux pendant l'exécution des morceaux.

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES.

- 4° A 5... heures, on se mettra à la table *commodo* et *con allegrezza*, et l'on exécutera immédiatement un *tutti-agitato* pour toutes les bouches.
- 5° On attaquera *adagio* les vivres; on boira *moderato* — et tout s'exécutera *avec mesure* et sur le meilleur *ton naturel*; — il n'y aura jamais de *dacapo*. Toutefois, libre à chacun de se casser la tête *con amore*, mais cependant on ne pourra la perdre à *piacere*.
- 6° La sourdine et la contre-basse sera placée *briso* sur la plus petite dissonance qui surviendrait entre les disciples de *Sainte Cécile*.
- 7° Les fausses-notes, les fugues enrégées ou les canaris seront réprimés *prestissimo* par le Chef-d'orchestre.
- 8° Afin de mettre de l'ordre dans les toasts, les plus âgés auront d'abord le droit de parler *con grazia* et *con gusto*; — après eux, ce seront les plus jeunes, qui s'exprimeront *con fuso* et *con calore*.
- 9° L'harmonie et la gaieté à *tempo* seront de rigueur, ensuite elles iront en *crescendo* pour arriver au *fortissimo*.
- 10° Aussitôt que la fête ira *rallentando*, la retraite sera sonnée et chacun rentrera chez soi *piantissimo*; — d'autres accompliront *con delicatezza* les missions qui leur auront été confiées.
- 11° A. C'est ainsi, par exemple, que M. Octave DUSAUSOY sera député *accelerando* vers l'Empereur de Pékin. — Arrivé à sa destination, il offrira à ce personnage *con brio* les hommages de notre société, ainsi que ses talents personnels sur la grosse caisse et sur les timbales. — Il n'oubliera pas *non troppo*, de faire en sorte d'obtenir du céleste empire des nids d'hirondelles si recherchés par tous les *dilettanti*.

Fait et arrêté à Nivelles, le jour et heure que dessus.

4° On demande une clarinette solo, Vaudeville en un acte.

5° Romance, chantée par M<sup>lle</sup> Maria Grechen.

6° *Pan! Pan! C'est la fortune*, Comédie en un acte.

PRIX DES PLACES: Un franc par personne; 0,75 centimes pour les membres de la société de fanfare *La Concorde*.

Éphémérides Nivelloises.

18 Novembre 1877. — M. Léon Gheude est admis en qualité d'élève de la première année à l'école préparatoire du génie civil.

M. Léon Tamerelle est admis en qualité d'élève à l'école des arts et manufactures à Gand.

19 Novembre 1807. — Le Grand Orient de France installe à Nivelles une loge maçonnique, *Les amis discrets*, qui subsiste jusqu'en 1823.

21 Novembre 1883. — M. le Bourgmestre annonce en séance du Conseil Communal la reconstitution du corps de Sapeurs-Pompier volontaires et propose de placer à la tête de la compagnie M. le Commissaire de police. Ce choix est ratifié par l'assemblée. On décide de donner aux hommes un uniforme simple et solide; les anciens sabres sont supprimés.

22 Novembre 1817. — Une résolution du conseil des Hospices transfère les hospices de S-Nicolas et du S-Sépulcre et l'hospice de la charité au couvent des Récollets, rue de Charleroi.

23 Novembre 1853. — Un vol de *grand chemin* est commis à huit heures et demie du matin au boulevard de la Dodaine. Au moment où passe l'épouse Pierre Dubois, un homme se jette sur elle et lui enlève une somme de *septante centimes* qui était liée dans *trois* coins de son mouchoir! Le malfaiteur doit, pour soustraire ce mouchoir, arracher la poche du tablier de cette femme, dont il déchire aussi la jaquette.

Aux cris de la victime, les ouvriers de MM. Gilain accourent et s'emparent du voleur.

24 Novembre 1863. — Mort de M. Louis de la Hoye, président honoraire du tribunal de Nivelles, officier de l'ordre de Léopold.

ÉNIGME.

Je suis grasse et bien portante  
Et plus d'un chasseur je tente.  
Je ne voudrais que chanter;  
Mais on voudrait me manger  
Et comme on me fait la guerre  
Je suis triste et je n'ai guère  
Envie de rire ou de sauter.  
Me caillant je vis passer  
Des hommes dans la prairie;  
Ils disaient: Elle est jolie,  
Mais un peu... devinez quoi?  
C'est mon nom; dites pourquoi.

La réponse au métagramme de notre dernier numéro est: VICAIRE SICAIRE.

Ont deviné: En' dites ri à persône, djé l'ai trouvé; Totor el choumaque et Tati l'perriqui; Seurasou Frick (Nened commence a dev'n'i fatte, i' faura buchi d'sus); Jacqueline; El' blanche tiesse du fanbourg de Mons; J'ai vu H. c'est lui. Ça l' Timbanque.

ÉTAT-CIVIL DE NIVELLES DU 16 AU 23 NOVEMBRE 1889.

NAISSANCES. — Léon-Victor-Gh. Tilman. — Léon-Georges-Victor-Gh. Binet. — Georges-Ernest-Laurent-Gh. Delalieux.

MARIAGE. — François-Gh. Canelle, 23 ans, ouvrier peintre, avec Mathilde-Charlotte-Gh. Sondron, 22 ans, couturière.

DÉCÈS. — Jean-Baptiste Dufond, 83 ans, journalier, veuf de Marie-Thérèse Dechamps, décédé faubourg de Mons. — Marie-Thérèse Belwarte, 84 ans, sans profession, veuve de Adrien-Joseph-Gh. Bardiau, décédée rue Bayard. — Osvald Vanrossen, 29 ans, menuisier, époux de Julie-Gh. Charlier, décédé boulevard des Arbalétriers.

VILLE DE BRUXELLES 1886.

Tirage du 15 novembre 1889.

S. 84603 n. 4 remboursable par . . fr. 100,000  
S. 99335 n. 18. . . . . » 2,500  
S. 114290 n. 25 . . . . . » 1,000

Les 20 obligations dont les numéros suivent sont remboursables par 150 francs chacune.

S. 8277 n. 10, s. 36961 n. 2, s. 39589 n. 1, s. 42381 n. 21, s. 45682 n. 12, s. 60658 n. 1, s. 64461 n. 14, s. 65616 n. 23, s. 73635 n. 16, 21, s. 79764 n. 2, s. 79813 n. 20, s. 84103 n. 23, s. 102136 n. 8 11 23, s. 112439 n. 14.

Chaque obligation des 46 séries suivantes est remboursable par 110 francs.

S. 4766 5424 5717 7199 8272 8277 19054 27428 31539 36861 39589 40007 41726 42381 44682 45093 45753 45949 49626 54732 56688 57490 59733 60658 62972 64451 65616 65694 72478 73327 73635 78190 79763 79813 80692 83681 84103 84603 87696 90311 99335 102136 111804 112439 114290 115295.

Ces obligations sont remboursables le 2 janvier 1890.

Frédéric WILLAME, Banquier à Nivelles.

ACHAT & VENTE DE FONDS PUBLICS  
Ordres de bourse, Coupons.

COMMISSION : UN FRANC PAR MILLE.

Etude de Maître Louis CASTELAIN, Notaire à Nivelles.

Le dit notaire Castelain procédera :  
Le lundi 25 novembre 1889, à 2 heures, chez M. Duchesne, hôtelier à Ottignies, par devant M. le Juge de paix du canton de Wavre, à l'adjudication définitive du

MOULIN A EAU

dit la Franche Tavernne, avec jolie habitation à deux étages, écuries, remises, grange, cour, jardin, terre et verger, d'une contenance de 3 hectares un are 10 centiares, situé à Couture-S'-Germain.

A LOUER de suite MAISON DE RENTIER, rue St-Georges — S'adresser, même rue n° 11.

UNE MAISON COMMERCIALE de la ville demande un jeune homme qui désirerait se mettre au courant de la comptabilité. — Adresser les offres par écrit au bureau du journal.

ON informe le public qu'il y aura des **gaufres** à la *Guinguette*, rue du Béguinage, tous les dimanches à partir de 5 heures. — On en fait aussi sur commande.

RUP AL NOISSIMOC,

NIMAJNEB TERUEM.

**GRAND'PLACE  
A  
NIVELLES**

**ARTHUR SEMAL**

**AUX FORGES  
DE  
VULCAIN**

**ATELIER POUR LA CONSTRUCTION DE SERRES,**  
Grillages, Chenils, Faisanderies.

*Poëles en tous genres, Cuisinières ordinaires, Cuisinières à cuire le pain.*

**ON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS**  
pour ce qui concerne la serrurerie, poterie, etc., à des prix très-motivés.

**ARTICLES POUR BATIMENTS : POUTRELLES, ANCRÉS, ETC.**

**VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS**

pour hommes, dames et enfants.  
**DRAPERIES ET NOUVEAUTÉS.**

**V. PLISNIER-PONCELET,**  
GRAND'PLACE, 17, NIVELLES.

**SAISON D'HIVER 1889-1890.**

Pardessus demi-saison pure laine	depuis frs	14,75
» Moscowa doublé satin	»	15,00
» Beaver doublé sat <sup>m</sup> très soigné	»	25,00
» Cheviot et fantaisie	»	20,00
» pour enfants	»	8,00
Costumes pour hommes	»	15,00
» » enfants	»	5,00
Pantalons	»	5,00

**VÊTEMENTS SUR MESURE EN DIX HEURES.**  
**FAÇONS GARANTIES.**

**CHOCOLAT.**

De tous les aliments, celui qui se prête le mieux aux falsifications, c'est le CHOCOLAT. Aussi, si vous êtes soucieux de votre santé, vous n'emploierez plus que les marques :

**PELERIN, RUELLE & Cie**

dont la pureté est garantie par la maison.

Enveloppe rouge, les 500 grammes,	fr.	1,60
» verte, » » »	»	1,75
» mauve, » » »	»	2,00
» blanche, » » »	»	2,50
Boîte brune, » » »	»	1,75
» mauve, » » »	»	2,00
» blanche, » » »	»	2,50
» avec ruban, » » »	»	3,00

Pour les enfants, demandez le chocolat du « *Bataillon Scolaire* », à 50 c<sup>m</sup> la tablette de 125 grammes.  
N. B. — Tous les chocolats que nous recommandons portent notre marque.  
Dépôt chez **Hancart-Grégoire, 7, rue de Mons, 7, à Nivelles.**

**A LOUER**  
**JOLIE MAISON DE RENTIER**  
RUE DE NAMUR, 20.  
S'adresser **Grand'Place, 59.**

**CORSETS SUR MESURE.**  
*Dessart-Hauchamps, rue de Soignies, 1.*

**Change, fonds publics, coupons**

ORDRES DE BOURSE  
Commission un franc par mille  
**ÉDOUARD ATQUET**  
RUE DE BRUXELLES, 18,  
vend les lots de Bruxelles et d'Anvers par douze versements mensuels de fr. 8,60.

**Vins et Spiritueux**  
Produits garantis purs et de provenance directe  
**LÉON VINCLAIRE-RUCLOUX**  
33, GRAND'PLACE, NIVELLES  
Champagne Charles RIVART, Reims

**Nouvelle Invention**  
**SONNERIE PNEUMATIQUE**  
Remplaçant la sonnerie électrique  
**PLACEMENT A TOUT ÉTAGE**

**OCT. LEHERTE**  
SERRURIER-POËLIER, BREVETÉ  
Médaille à l'Exposition de Nivelles, 1887  
FAUBOURG DE NAMUR, NIVELLES

fabriquant de serres, poëles, cuisinières, chassis de couche, grillages, volières, meubles de jardins, gradins, tables, gloriottes, poulaiers, douches en cuivre et en fonte, fauteuils à tente se repliant avec grande facilité (nouveau système).  
**PRIX MODÉRÉS.**

**MAISON**  
**R. FROMENT-ROUSSEAU**  
MENUISIER-ENTREPRENEUR  
34, Faubourg de Namur, 34, Nivelles.

MAGASIN DE MEUBLES, GLACES & TOURNAGES.  
**PORTES ET CHASSIS.**  
AMEUBLEMENTS D'ESTAMINET & USTENSILES DE MÉNAGE.  
**Étuves et Cuisinières.**  
Literies, coutils, laines, flocons et voitures d'enfants.

Calorifères de construction.  
Sonneries électriques et pneumatiques.  
Ouvrages de poterie, serrurerie et ferronnerie.  
Rue de Charleroi, 5, NIVELLES.  
**MAISON FRANÇOIS GALLY,**

**GOUTEZ LE BON TABAC**  
et les fins cigares  
**de JEAN SCHOLTUS**  
ANCIENNE MAISON DERNIS  
Rue de Bruxelles à Nivelles.

**MAISON V. BERNIER-EVERARTS**  
BOULEVARD DES ARCHERS, NIVELLES.

Entreprises de camionnages — Charbons — Briquettes — Cokes et Boulets ovoïdes du charbonnage de Forte-Taille.

Vente de Parapluies et Ombrelles  
Réparations et recouvreages  
**A DES PRIX MODÉRÉS.**  
**JEAN ANDRIEUX**  
CHAUDRONNIER ET RÉTAMEUR  
rue des Brasseurs, 29, Nivelles.

**Compagnie belge**  
DES  
**PROPRIÉTAIRES RÉUNIS**  
FONDÉE EN 1821  
pour l'assurance à primes contre l'incendie.  
Agent principal **Fréd. WILLAME**, rue de Bruxelles à Nivelles.

**A L'ABONDANCE**  
PATISSERIE CONFISERIE.  
Grande spécialité d'articles chocolat, crème et sucreries pour revendeurs. — Gros et détail.  
**LOUIS HANCART-GRÉGOIRE**  
Rue de Mons, 7, Nivelles.

Chocolat de l'Union des pâtisseries et de toutes marques — Fabrique de couques Dinant et Rheims — Dragées pour baptêmes — Cartonnages — Tartes, tourtes, gâteaux, pièces montées — Biscuits anglais, comestibles, etc.

**Pantalons SUR MESURE EN 4 HEURES.**

**MAISON F. ROMBOUTS,**  
rue Ste-Gertrude, 18, NIVELLES.

**SAISON D'HIVER 1889-90**

CONFECTIONS POUR HOMMES, DAMES & ENFANTS.  
La Maison ROMBOUTS est reconnue pour son bon marché ainsi que pour la coupe élégante de ses vêtements. Toute marchandise reconnue défectueuse à son entrée en magasin est rigoureusement refusée. — M<sup>r</sup> ROMBOUTS faisant son métier, c'est-à-dire celui de tailleur, que tant de commerçants exploitent aujourd'hui sans aucune connaissance, il est évident que le client trouvera chez lui une garantie sérieuse quant à la coupe et à la façon soignée des vêtements.  
M<sup>r</sup> ROMBOUTS s'engage à couper les vêtements aux personnes qui, ayant acheté les étoffes dans ses magasins, désirent les confectionner elles-mêmes. Il se charge également de tous arrangements ou modifications à faire aux vêtements des clients qui s'adressent à lui pour leurs achats nouveaux.  
Aperçu de quelques occasions :  
Pardessus demi-saison & pardessus d'hiver de fr. 80 à 100 ; Costumes complets, nouvelles dispositions, depuis fr. 11,50 ; Costumes d'enfants, depuis fr. 4,75 ; 900 pantalons, haute nouveauté, depuis fr. 7,50 ; 500 gilets, dessins riches, depuis fr. 3,50.  
OCCASION SANS PRÉCÉDENT !!! Une série de pantalons pure laine au prix incroyable de fr. 5,50 DÉTAIL.

**G. R. O. S.**  
FABRIQUE DE LA MAISON : Vendra à très-petite bénéfice pour vendre beaucoup.

**Costumes POUR DEUIL EN 6 HEURES.**

Nivelles, imprimerie Maurice BERNIER